

**OPTION FORFAIT MENAGE**  
**REGLEMENT INTERIEUR**



L'état général du gîte doit être correct.

**Le forfait ménage comprend uniquement le nettoyage des sols et la désinfection des sanitaires.**

**Dans toutes les pièces :**

- ⇒ Les tables et les chaises doivent être rendues propres.
- ⇒ Les poubelles seront vidées et déposées dans les containers prévus à cet effet (à l'extérieur côté cuisine).

**Dans la cuisine :**

- ⇒ La vaisselle et les appareils ménagers doivent être rendus propres. Le tout rangé à sa place et débranché.
- ⇒ Pendant votre séjour, les plaques de cuisson, les fours, les plans de travail et les éviers doivent être entretenus normalement et restitués propres.

**Dans les chambres :**

- ⇒ Les lits devront être refaits (oreillers et couvre-lits remis en place) et les couvertures déposées pliées sur chaque lit.
- ⇒ Le linge loué devra être retiré et regroupé, dans les sacs prévus à cet effet, et déposé dans l'entrée du gîte.



**RAPPEL :**

- ⇒ En cas de non respect de ces dispositions, une partie ou tout le montant du chèque de caution pourra être retenu.

Le locataire :  
Lu et approuvé, le  
Signature :